arard
TOUTE L'ASSISTANCE MÉDICO-TECHNIQUE À DOMICILE

Prévenir des risques liés à l'oxygène liquide

L'oxygène (O2) est un gaz indispensable à la vie. L'air que nous respirons contient 21 % d'oxygène. L'oxygène est un comburant, corps qui en combinaison avec un autre, opère la combustion de ce dernier. C'est à dire qu'il entretient et active la combustion !

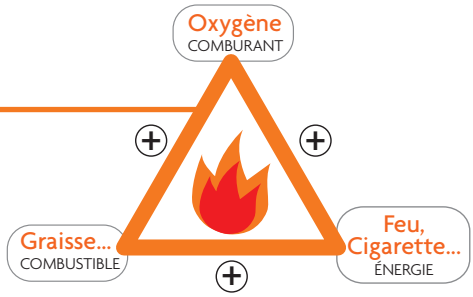

COMBURANT + COMBUSTIBLE + ENERGIE = FEU !

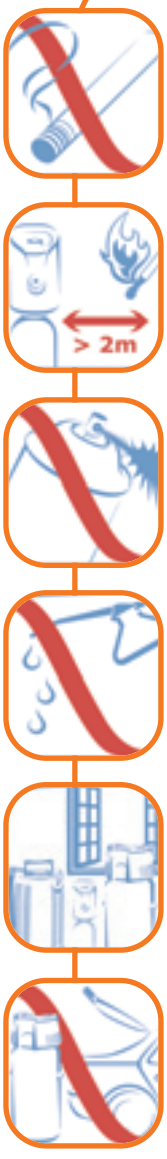

Réserve fixe d'oxygène liquide

1 Risques

Des matériaux qui ne brûlent pas habituellement dans l'air peuvent se mettre à brûler avec une violence explosive en cas de concentration élevée de l'oxygène dans l'atmosphère.

Risques spécifiques à l'oxygène liquide :
L'oxygène liquide et sa vapeur sont extrêmement froids : - 183°C.
Ces températures basses provoquent des lésions analogues à de graves brûlures.

2 Consignes à respecter impérativement pour l'installation et l'utilisation de l'oxygène liquide

- Bien écouter les explications et recommandations du livreur de l'arard, spécialisé en oxygène liquide et lire le mode d'emploi de l'appareil qu'il vous remet lors de son installation à votre domicile.
- Ne pas fumer à proximité du matériel, dans la pièce où est délivré l'oxygène.

Réserves portables d'oxygène liquide

www.arard.asso.fr

Prévenir des risques liés à l'oxygène liquide

- Ne pas placer le matériel (réserve + portable) :
  - Dans une pièce mal aérée.
  - À proximité d'une source de chaleur : cheminée, cuisinière, radiateur électrique ou à gaz, poêle, lampe à pétrole ou à gaz, bougies, sur parquet et moquette.
- À moins de 2 mètres de tout appareil électrique.
- Ne jamais utiliser en présence d'oxygène :
  - De corps gras, pommade, aussi bien sur le matériel que sur la peau ou les muqueuses.
  - De bombes aérosols (laque, désodorisant, etc).
  - De jouets à friction, à amorce ou électrique.
- Ne jamais essayer de réparer soi-même le matériel.

3 Pour le transport

- Interdiction formelle de transporter la réserve fixe dans la voiture.
- Pour transporter le portable, il faut que le véhicule soit aéré.
- Interdiction de fumer dans le véhicule.
- Avoir, si possible un extincteur dans le véhicule.
- Le maintenir toujours en position verticale.
- Ne jamais le mettre sous un vêtement.

4 Conduite à tenir en cas de fuite

Toujours maintenir la RÉSERVE et le PORTABLE en position verticale : en cas de renversement accidentel, redresser immédiatement le réservoir. Si le réservoir est resté couché plusieurs minutes :

- Éloigner le patient de la source d'oxygène.
- Ne provoquer ni flamme ni étincelle.
- Aérer largement les locaux ou le véhicule et redresser le réservoir.

5 Conduite à tenir en cas d'incendie

- S'occuper tout d'abord du patient.
- Éteindre les flammes à l'aide d'une couverture si la chevelure ou les vêtements du patient brûlent.
- Emmener le patient dans un lieu sûr, en prenant soin de refermer toutes les portes du local.
- Appeler les pompiers.
- Si le feu est de peu d'importance, utiliser un extincteur.
- Si le feu est déjà important, avertir les autres occupants de l'immeuble et évacuer l'immeuble.

6 L'entretien du matériel

Il sera exécuté par l'assistant d'éducation thérapeutique de l'arard ou par son livreur spécialisé.

Autonomie oxygène médical liquide

Patient 24h/24 avec réserve ou portable plein

Débit en L/mn	TYPE DE PORTABLE				TYPE DE RÉSERVE			
	C500	F0,5	C1000	F1,2	C31	F32	C41	F44
0,5	16h30	7h	21h45	15h	35 j	30 j	46 j	38 j
0,75	11h		16h40		23 j	22 j	31 j	28 j
1	8h20	5h	13h30	12h	17 j	15 j	23 j	20 j
1, 5	5h30	3h45	9h40	8h30	11 j	10 j	15 j	14 j
2	4h10	2h45	7h35	6h30	8 j	7 j	11 j	11 j
2,5	3h20	2h15	6h15	5h30	7 j	6,5 j	9 j	8 j
3	2h40	1h45	5h15	4h30	5,5 j	5,5 j	7,5 j	7 j
4	2h	1h20	4h	3h30	4 j	4 j	5,5 j	5,5 j
5	1h40	1h	3h15	3h	3,5 j	3 j	4,5 j	4,5 j
6	1h20	0h50	2h45	2h30	2,5 j	2,5 j	3,5 j	3,5 j

ATTENTION :
Il est nécessaire d'informer votre assurance de la présence d'oxygène à votre domicile et dans votre véhicule.

En cas de problème lié au matériel contacter l'arard

Parc d'activités de Napollon - 100 av. des Templiers
13676 AUBAGNE CEDEX

Tél : 04 42 84 87 00

arard
TOUTE L'ASSISTANCE MÉDICO-TECHNIQUE À DOMICILE

www.arard.asso.fr

exprimer • 04 42 975 975 • RC AIX 89 B 546